

Congrès des Epl

et salon

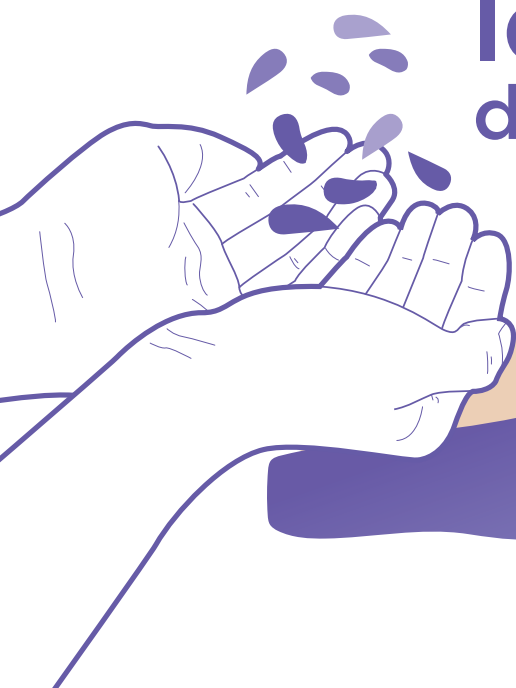
Cannes

12-13-14 décembre 2023

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DE L'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE



Libérez
le potentiel
de vos territoires



FÉDÉRATION DES ÉLUS
epl
DES ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES

congresdesepl.fr



Programme général

p.4-5

Territoire

Région Sud, Alpes-Maritimes... la belle dynamique des Epl

p.6

Mardi 12 décembre

p.7

Programme
détaillé

Mercredi 13 décembre

p.8-9

Jeudi 14 décembre

p.10

En
pratique

FAQ

p.11

Le Congrès et vous

p.12

Édito



Patrick Jarry
Président de la
Fédération des élus
des Entreprises
publiques locales,
maire de Nanterre

Objectif 2030 pour les Epl



Le congrès et le salon organisés par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales constitueront cette année encore un moment fort pour notre mouvement. À Cannes, dans l'écrin du Palais des festivals géré par la Sem pour les Evènements Cannois (SEMEC), les Epl auront à cœur de mettre en évidence leur savoir-faire, à travers des débats, des ateliers, des conférences. Autant de temps d'échanges qui comptent dans la vie des élus, des directeurs d'Epl, de nos partenaires et de toutes les parties prenantes de l'économie mixte locale. Contribuer à libérer le potentiel des territoires passe naturellement par-là, tant il est important de sécuriser un modèle qui a su montrer son efficacité et dont le succès repose sur ses capacités d'innovation et d'adaptation constantes.

Mais alors que s'annonce la mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation nette), face à la nécessité de produire plus de logements, de mieux aménager dans un contexte de réchauffement climatique, d'accompagner les multiples transitions, les Epl sont attendues sur de nombreux dossiers parce qu'elles savent déjà apporter les réponses adéquates. L'agilité des Epl, cette alliance entre la performance du privé et la volonté pour les élus de maîtriser, à travers leur présence dans la gouvernance de ces entreprises, leurs projets de territoire, n'a pas d'équivalent dans l'action publique.

C'est dans cette optique que la FedEpl a décidé de travailler à son plan stratégique 2030. Entamé sous la houlette de son Comité stratégique, il sera largement alimenté par nos échanges durant le congrès, car un tel événement est une occasion unique pour nous tous de porter le regard au-delà de notre quotidien. Une réflexion en profondeur a été engagée par la FedEpl afin d'anticiper, de toujours mieux accompagner les évolutions de l'économie mixte locale et de répondre aux besoins de ses adhérents.

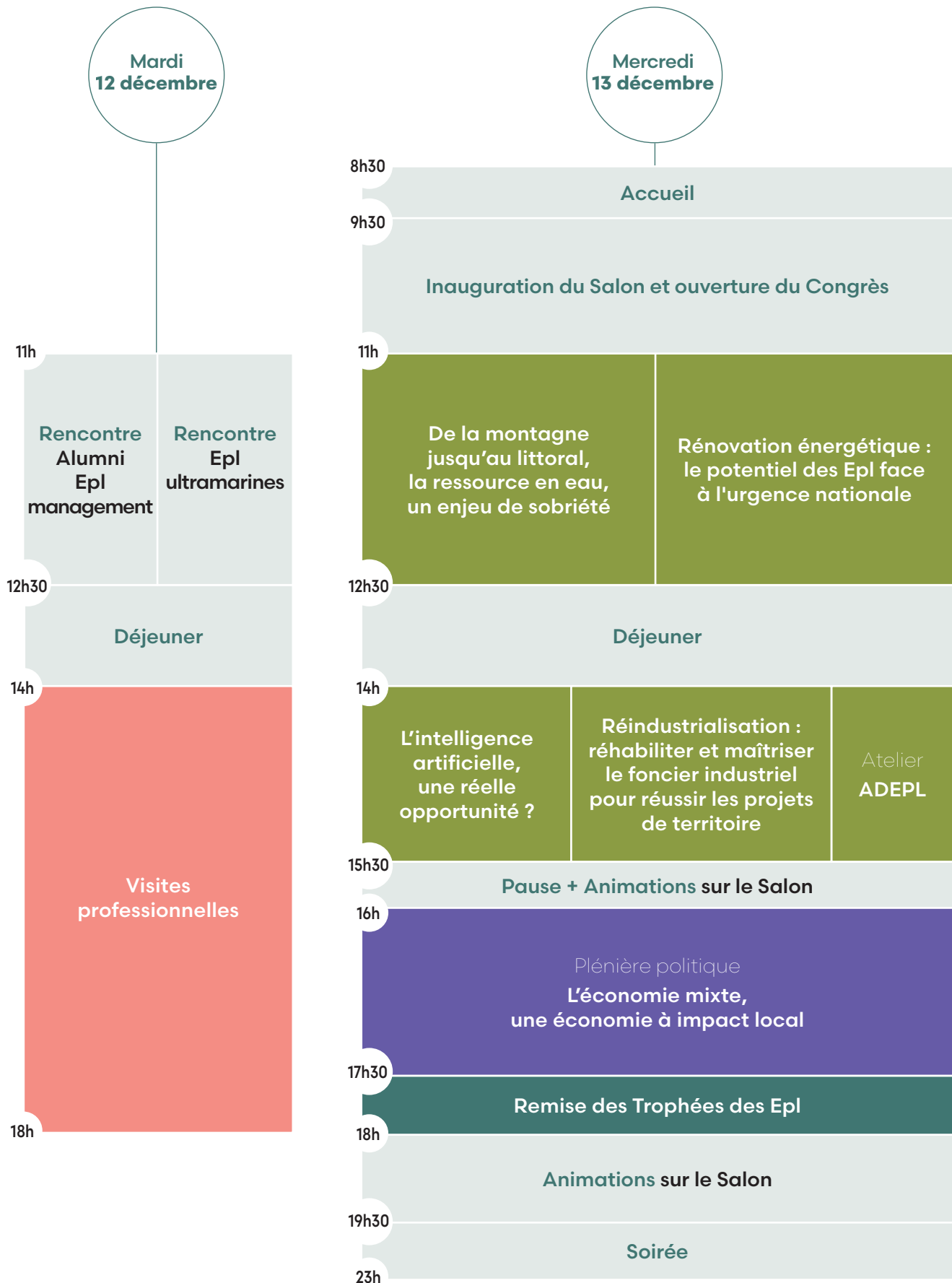
Ce travail, qui se poursuivra jusqu'au début de l'année 2024, est nécessaire pour conforter la dynamique des Epl et répondre ainsi aux défis des transitions démographique, sociale et environnementale auxquelles les collectivités font face.

Je vous invite donc à y prendre une part active, et vous souhaite à toutes et à tous un beau congrès 2023. »

Partenaires
du Congrès :



Programme général



Jeudi
14 décembre

8h30

Accueil

9h

CLUB DES DAF / CLUB DES JURISTES
Dispositifs de transparence et valorisation
de l'action extra-financière

11h

Plénière prospective
L'économie mixte locale de demain

13h

Déjeuner-débat Outre-mer*
Les Epl ultramarines dans la transition énergétique

14h30

Coopération entre Epl,
le maillage du territoire

16h

Animations sur le Salon
Cocktail de clôture

17h

- Séances plénières
- Ateliers sur des problématiques communes à toutes les Epl (management, financement, ressources humaines...) et sur des enjeux communs à plusieurs métiers des Epl.
- Visites professionnelles

* Inscription obligatoire :
limité à 70 participants



Région Sud, Alpes-Maritimes... la belle dynamique des Epl



C'est donc à Cannes, cette année, que la Fédération des élus des Entreprises publiques locales a décidé d'organiser son congrès et son salon annuel. Une Région Sud et un département des Alpes-Maritimes qui se distinguent par le dynamisme de leurs Epl et la diversité de leurs champs d'action.



L'économie mixte locale s'installe avec force dans cette région.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En Paca, on dénombre 106 Epl, dont 62 Sem, 2 SemOp et 42 Spl. 10 nouvelles entreprises publiques locales ont été créées depuis 2020, 34 depuis 2014. Petits marqueurs calendaires qui montrent à quel point l'économie mixte

locale s'installe avec force dans cette région. En analysant ces données d'un peu plus près, on ne sera pas étonné de noter la prévalence des Epl dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs (32 Epl), la Région Sud étant l'une des terres nourricières de la renommée internationale de la France en matière de culture et notamment de festivals.

Une majorité d'Epl dans le tourisme, la culture, les loisirs et l'aménagement

C'est aussi une région où l'on construit et où il faut loger de plus en plus d'habitants. On compte ainsi 29 Epl dans le domaine de l'aménagement et l'immobilier d'entreprise, 19 dans l'habitat à proprement parler. Certaines sont très en avance sur les problématiques écologiques, comme la Spl Côte d'Azur Aménagement, engagée dans le cadre d'un projet d'écoquartier, dont la renaturation de la Cagne, pour rafraîchir la cité varoise. 13 Epl sont aussi engagées dans l'environnement et les réseaux, 5 dans le développement économique, 5 dans la mobilité et le stationnement et 3 dans l'action sociale et la santé. L'ensemble de ces Epl produisent 628 millions d'euros de CA annuel et emploient 3 090 personnes sur l'ensemble du territoire.



Du Palais des festivals de Cannes à la Sogima

Toutes les Epl sont importantes mais certaines d'entre elles ont un ancrage plus symbolique depuis plusieurs années, comme la Semec qui assure la gestion du Palais des festivals à Cannes, la Spl Avignon Tourisme qui veille sur le Palais des papes à Avignon. On pense aussi à la Société du Canal de Provence ou encore à la Sacoga, la Sacogiva et la Sogima, qui œuvrent dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat.

Les Alpes-Maritimes montent en puissance

Si l'on resserre le focus dans les Alpes-Maritimes, on note la présence de 18 Epl, dont 12 Sem et 6 Spl. 5 d'entre elles interviennent dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs, 4 dans le secteur de l'aménagement et l'immobilier d'entreprise, 4 dans le domaine de l'habitat, 2 dans l'eau et l'assainissement, 2 dans le stationnement et 1 dans l'énergie. Ces Epl produisent 66 millions d'euros de CA annuel et emploient 722 personnes sur l'ensemble du territoire. La Sem Habitat 06, la Spl gérant le théâtre d'Antibes, la Spl des Ports de Menton et les Sem Green Energy 06 et Pays de Grasse Dynamiques sont les Epl locomotives sur ce département.

11h Rencontre Alumni Epl management

Conférence Alumni Epl management

L'École de management des dirigeants d'Epl propose à ses Alumni de se retrouver pour une séance de réflexion et de partage sur les enjeux de société et de développement local avec un invité surprise, qui nous partagera son expérience unique. À l'écoute de son temps, notre invité a couché sur le papier sa vie, ses pensées et ses idées engagées afin de nous les transmettre. « L'expérience, ce n'est pas ce qui arrive à un homme, c'est ce qu'un homme fait avec ce qui lui arrive. », Aldous Huxley. Aussi, chers(ères) Alumni, hâtons-nous de nous enrichir et de nous émerveiller !

Cette conférence sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Rencontre exclusivement réservée aux Alumni Epl Management

11h Rencontre Epl ultramarines

Construisons ensemble la feuille de route Outre-mer 2024

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des Epl Outre-mer 2024 en Guyane, cette séance sera l'occasion de réfléchir ensemble aux thématiques structurantes des Epl ultramarines.

Rencontre exclusivement réservée aux Epl ultramarines

Visites



14h-18h 3 visites professionnelles au choix

► Action Cœur de Ville : la commune de Grasse comme illustration exemplaire



Grasse est l'une des communes les plus engagées dans le dispositif national Action Cœur de Ville. Découvrez 4 réalisations concrètes de la transformation du centre historique de cette ville mondialement connue ! Vous déambulerez dans les rues pavées de la commune et explorerez les îlots Roustan, Sainte Marthe 2, Médiathèque Sud et le parcours commercial dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Spl Pays de Grasse Développement.

► Loi PACTE : la Semec, Epl à mission

La raison d'être du Palais des Festivals et des Congrès a été pensée avec l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes de la destination Cannes.

Sa définition a fait l'objet d'une réflexion profonde de l'Epl sur son identité et l'enjeu donné à ses actions : "Accueillir durablement le monde". Une raison d'être déclinée en 3 objectifs majeurs : connecter, prendre soin et révéler.

Découvrez le lieu d'accueil du Congrès des Epl et les enjeux derrière le terme "Entreprise à mission".



► Sobriété énergétique : la flotte de bus 100% verte de la métropole de Nice



EDF & Dalkia Electrotechnics vous invitent à découvrir un panel d'infrastructures dédié à l'électrification complète de lignes de bus urbaines ou régionales, de puissances allant de 100 à 450 kW.



Mercredi 13 décembre

8h30 Accueil

9h30 Inauguration et ouverture
du Congrès et du Salon des Epl

11h Atelier

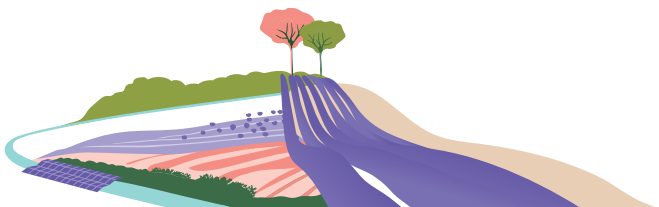
De la montagne jusqu'au littoral, la ressource en eau, un enjeu de sobriété

Les épisodes de sécheresse successifs qui se sont abattus ces dernières années nous rappellent que l'eau n'est en aucun cas une denrée inépuisable. Les experts estiment que la disponibilité en eau sur notre territoire pourrait diminuer de 40% durant la prochaine décennie.

Le Gouvernement a ainsi présenté pour la 1^{ère} fois en 2023 son plan d'action pour une gestion résiliente de l'eau. Objectif affiché : diminuer de 10 % la consommation en eau dans notre pays d'ici 2030.

Certaines Epl ont d'ores et déjà pris les devants en développant des solutions innovantes et particulièrement inspirantes.

Comment concilier service public résilient et objectif politique dans une logique incitative plutôt que contraignante ?



11h Atelier

Rénovation énergétique : le potentiel des Epl face à l'urgence nationale

L'Etat a fixé des objectifs ambitieux en matière de rénovation énergétique avec la diminution de la consommation énergétique des parcs tertiaires d'au moins 40 % dès 2030 jusqu'à 60 % en 2050 ou encore l'interdiction de louer les logements classés G à partir de 2025.

Face à ces enjeux de taille, la gamme Epl a développé des compétences solides autant pour la rénovation des bâtiments du tertiaire, du public, que du logement.

Cet atelier présentera un panorama des solutions portées par les Epl. L'occasion de détailler les différents modes d'intervention et les financements possibles à travers des témoignages de dirigeants d'Epl.

Venez vous en inspirer !

12h30 Déjeuner et animations
sur le Salon

14h Atelier

L'intelligence artificielle, une réelle opportunité ?

Les débats sur l'intelligence artificielle (IA) se sont accélérés à mesure qu'elle s'est imposée dans nos vies. Elle nourrit notre imaginaire et inspire auteurs et créateurs de tous horizons. Elle améliore notre quotidien en facilitant certaines tâches : réserver un vol, trouver les meilleurs prix, nous donner accès à une culture encyclopédique. Elle participe encore à l'amélioration des performances et à la productivité de l'entreprise.

Elle offre ainsi des perspectives, nous intrigue, nous enthousiasme, mais représente aussi sous certains aspects, une menace pour la civilisation humaine.

Quelles perspectives offre-t-elle dans nos organisations aujourd'hui et demain ? Est-elle un support à l'homme ou devient-elle une ressource « humaine » à part entière ?

14h Atelier

Réindustrialisation : réhabiliter et maîtriser le foncier industriel pour réussir les projets de territoire

Le Gouvernement souhaite accélérer la réindustrialisation du pays en déployant une stratégie nationale du foncier industriel et en intensifiant le financement de l'industrie verte. Cependant, l'ambition portée par l'Etat ne peut se suffire à elle-même, l'engagement des territoires apparaît essentiel pour libérer le potentiel industriel, à plus forte raison face aux enjeux de la transition écologique.

Les Epl soutiennent les collectivités dans cet effort par l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques. Elles interviennent également dans la réhabilitation de friches, enjeu prioritaire de la réindustrialisation.

Selon quelles conditions et modalités les Epl peuvent-elles être des outils de portage performants ? Comment articuler leur action avec des collectivités, des industriels et des grands programmes nationaux ?

14h ➤ Atelier ADEPL

15h30 ➤ Pause et animations sur le Salon

16h ➤ Plénière politique

L'économie mixte, une économie à impact local

Dix ans après le rapport « Pour une économie positive » remis au Président de la République par Jacques Attali, les initiatives se multiplient autour de l'investissement socialement responsable, de la RSE et des entreprises à mission ou à impact.

Cette économie de demain, dite positive ou à impact, vise à mieux prendre en compte les enjeux du long terme et l'altruisme envers les générations futures dans le modèle économique des sociétés. L'objectif : transformer en profondeur l'ensemble des domaines d'activité, de la santé à l'éducation, en passant par la culture ou l'énergie. Au niveau local, les collectivités encouragent et accompagnent ces initiatives positives. Elles en produisent également à travers leurs services publics et l'action hybride de leurs Epl. Comment cette économie à impact vit-elle concrètement sa relation avec la sphère publique ? De même, comment l'économie mixte, émanation des collectivités pour agir au service de l'intérêt général dans le secteur privé, se positionne-t-elle face à ces évolutions ?

La séance proposera autour d'élus locaux, de dirigeants d'Epl et d'entrepreneurs de mieux comprendre ces nouveaux enjeux.

Et si la libération du potentiel des territoires passait par une économie à impact local ?



17h30 ➤ Palmarès et remise des Trophées des Epl



Notre concours annuel valorise l'action et le savoir-faire des Epl dans 4 catégories différentes : attractivité des territoires, bâtiment durable, services au public et ville de demain, ville intelligente. Découvrez les lauréats 2023, sélectionnés par notre jury prestigieux !

► **Présidé par Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle**

18h ➤ Animations sur le Salon

19h30 ➤

Soirée de gala



Loin de l'effervescence de la baie de Cannes, niché dans un parc de 3 hectares, le Château Saint Georges surplombe la ville médiévale de Grasse. Cet extraordinaire château du XIX^e siècle est situé dans la charmante ville de Grasse à flanc de coteau, à quelques minutes seulement des parfumeries de renommée mondiale. Construit par un célèbre parfumeur, il a été baptisé "Le Petit Versailles". Participez à la Soirée de gala dans un cadre luxuriant et exclusif !

400 places disponibles - Service de navettes

Jeudi 14 décembre

8h30 Accueil

9h Atelier

Dispositifs de transparence et valorisation de l'action extra-financière

CLUB DES JURISTES

Les Epl sont des acteurs pleinement engagés dans la transparence de l'action publique locale. Les données récentes montrent qu'elles ont mis en place plus de dispositifs déontologiques que la moyenne des acteurs publics. Mais comment et par quels biais introduire ces dispositifs ? Le Club des Juristes permettra de capitaliser sur les bonnes pratiques mises en place notamment depuis la loi 3DS et d'évoquer la déontologie au sens large.

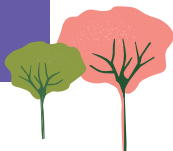
CLUB DES DAF

Les Epl se distinguent de la gestion d'opérateurs privés par les finalités d'intérêt général qu'elles s'assignent au quotidien. Au-delà du service rendu au public, il devient essentiel pour les structures de l'économie mixte d'être capables de rendre compte de cette dimension de leur action et de cet impact spécifique.

11h Plénière prospective

L'économie mixte locale de demain

À l'heure où la FedEpl réfléchit à son Plan stratégique à horizon 2030, toutes les composantes du mouvement des Epl sont appelées à dessiner les perspectives de l'économie mixte locale de demain. Cette plénière prospective constituera une opportunité pour les acteurs et grands témoins de notre mouvement d'éclairer l'avenir : financement des transitions écologique et démographique sur le long terme, liberté de choix des collectivités territoriales face aux attentes citoyennes en matière de bonne gouvernance et de transparence, développement des Epl dans les métiers de l'action sociale et de la santé... autant de sujets structurants pour l'avenir des territoires.



13h Déjeuner débat Outre-mer*

Les Epl ultramarines dans la transition énergétique

Le patrimoine naturel des territoires ultramarins est un atout : soleil, vent, courants et houle, géothermie, énergie thermique des mers... Les idées ne manquent pas pour réussir la transition vers une société post-carbone. Ce défi reste cependant épineux pour un grand nombre de territoires. L'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030 par la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte est-il trop ambitieux ?

Acteurs clés de cette transition, les Epl impulsent des projets résilients, mettant en place un service public conciliant innovations technologiques/environnementales et autonomie énergétique.

Cependant, le rebond de l'inflation post Covid vient compliquer significativement la donne en impactant fortement les prix de l'énergie et des matières premières.

Comment l'économie mixte ultramarine appréhende les opportunités et les freins de cette transition énergétique ? Quels en sont les enjeux économiques et politiques ?

* Inscription obligatoire : limité à 70 participants

14h30 Atelier

Coopération entre Epl, le maillage du territoire

Dynamique en pleine progression, la structuration des Epl sur un même territoire procède d'une volonté d'optimisation du pilotage politique mais également du souhait de mutualiser des ressources. Cette dynamique de coopération se concrétise à travers le développement des GIE et GE, des centrales d'achats, des sociétés ou marques communes entre Epl et bien d'autres outils à disposition des territoires.

16h Cocktail de clôture ouvert à tous et temps d'accueil privilégié des Epl nouvellement créées par le nouveau Président de la FedEpl – Stand FedEpl

FAQ

► Qui peut venir à ce Congrès ?

Toute personne, adhérente ou non à la Fédération, ayant trait au domaine de l'économie mixte locale.

► Puis-je participer à une seule journée ?

Vous accédez à tous les ateliers et plénières en choisissant le Pass Congressiste sur le site d'inscription. Libre à vous de choisir si vous souhaitez être présent à une seule journée !

► Que comprend le tarif pratiqué ?

Pass Visiteur : Accès au Salon des Epl uniquement + restauration

Pass Congressiste :
Accès à tous les ateliers et plénières
+ remise des Trophées des Epl 2023
+ accès au Salon des Epl + restauration
La soirée de gala est en supplément.

► Comment organiser mon Congrès au mieux ?

- 1• Vous inscrire dès maintenant via le site internet **congresdesepl.fr**
- 2• Choisir les ateliers et/ou la visite auxquels vous souhaitez participer
- 3• Réserver votre hébergement par vos propres soins
- 4• Imprimer votre badge dès réception (un porte badge vous sera remis lors de votre arrivée sur site)

► Vous ne trouvez pas de réponses à vos questions ?

Pour le suivi de votre inscription :

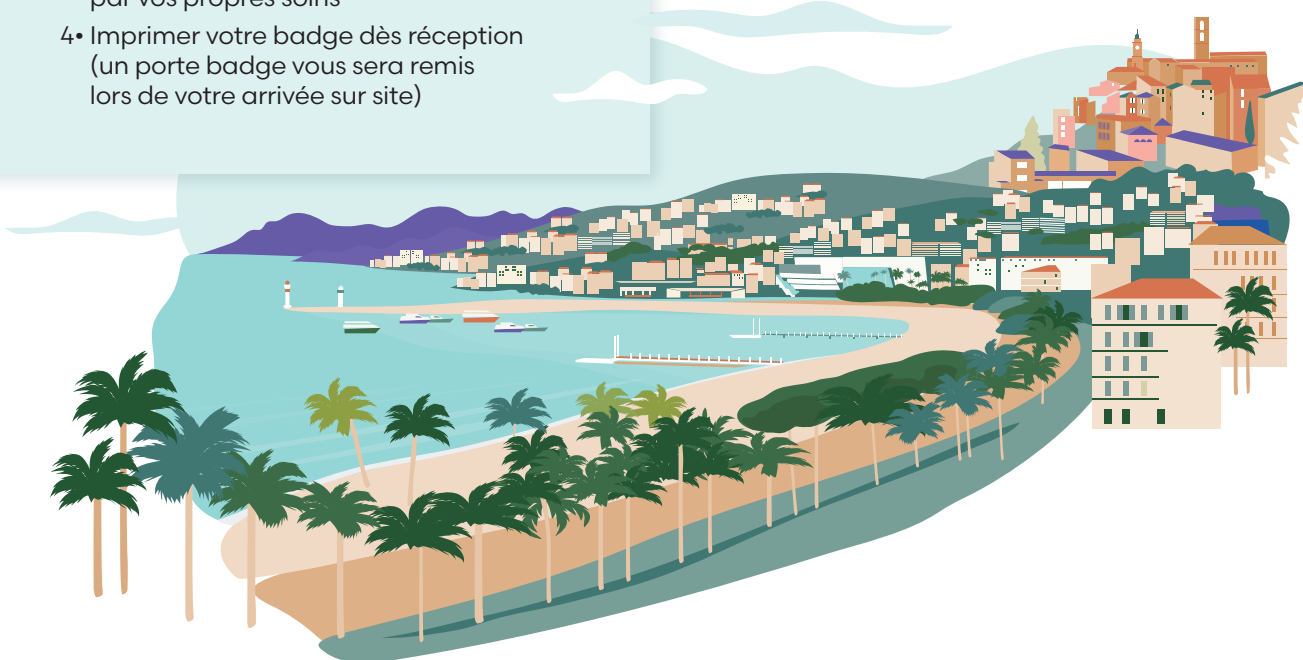
Laura Sabri
Chargée des relations participants et visiteurs
06 48 69 52 05
laura.sabri@15-mai.com

Pour occuper un stand sur le Salon des Epl :

Quinze Mai
Frédérique Gerry
Directrice pôle Collectivités
06 28 46 40 39
frederique.gerry@15-mai.com

Pour toute autre question :

Fédération des élus des Entreprises publiques locales
Anne Trecan
Chargée des événements et de la formation
01 53 32 22 26 – a.trecan@lesepl.fr



En
pratique

Le Congrès et vous



Quand s'inscrire ?

> Le plus tôt possible !

Une inscription rapide vous garantit de pouvoir réserver votre hébergement.

Ouverture des inscriptions le 30 juin 2023.

Comment s'inscrire ?



> En ligne
uniquement :
congresdesepl.fr

Paiement sécurisé / par chèque ou virement, dans les 10 jours qui suivent votre inscription.

Quinze Mai
Laura Sabri, Chargée des relations participants et visiteurs
Tél : 06 48 69 52 05
E-mail : laura.sabri@15-mai.com

Tarifs du Pass Congressiste

> Adhérents à jour de cotisation (Epl, partenaires et collectivités) : 600 € TTC par personne

> **Tarif Présidence + Direction générale : 900 € TTC pour 2** **NOUVEAUTÉ 2023**

> Tarif de groupe adhérents à jour de cotisation : à partir du 4^e inscrit, 480 € TTC par personne (- 20 %)

> Participants de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 420 € TTC par personne (- 30 %)

> Soirée : 90 € TTC par personne

Détail des tarifs et conditions sur le formulaire d'inscription



Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

Venir au Palais

Depuis l'aéroport de Nice : 30 min environ en voiture
Depuis la Gare de Cannes : 10 min à pied en descendant vers la mer



1 Bd de la Croisette
06400 Cannes
04 92 99 84 00

www.palaisdesfestivals.com

Pendant le congrès, retrouvez toutes les infos sur la web app dédiée :

mobile.congresdesepl.fr



Retrouvez le programme actualisé



Échangez avec les autres participants



Consultez la liste des participants



Donnez votre avis